



HAL
open science

Regards croisés sur les étudiants et les jeunes diplômés : déterminants individuels et migrations régionales

Myriam Baron, Cathy Perret

► **To cite this version:**

Myriam Baron, Cathy Perret. Regards croisés sur les étudiants et les jeunes diplômés : déterminants individuels et migrations régionales. Colloque du RESUP "Regards croisés sur la question étudiants : parcours, diplômés et insertion", Bordeaux, 8-9 juin 2006, Jun 2006, France. 17 p. halshs-00086551

HAL Id: halshs-00086551

<https://shs.hal.science/halshs-00086551>

Submitted on 18 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**REGARDS CROISES SUR LES ETUDIANTS ET LES JEUNES
DIPLOMES : DETERMINANTS INDIVIDUELS ET MIGRATIONS
REGIONALES**

Myriam BARON

Maître de conférences en Géographie
Université Paris 7 – Denis Diderot
UMR CNRS 8504 Géographie-cités
Paris
baron@parisgeo.cnrs.fr

Cathy PERRET

IREDU
CIPE - Centre d'Innovation Pédagogique
et d'Evaluation
Université de Bourgogne
cathy.perret@u-bourgogne.fr

Résumé : *Cette communication présente et compare les déterminants individuels et régionaux des migrations des différentes populations de jeunes liés à l'enseignement supérieur français. Il s'agit plus précisément des étudiants au cours de leurs études et des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur accédant au marché du travail. Plusieurs questions peuvent alors être formulées. Ces deux populations ont-elles des comportements migratoires identiques ? Le contexte régional joue-t-il un rôle différent pour chacune d'entre elles ? Facteurs sociaux et individuels s'organisent-ils de la même manière ? C'est à cet ensemble de questions que cette communication tente d'apporter des réponses.*

Mots clés : *Régions, migrations, déterminants, comparaisons, modèles, attractivités, individus, étudiants, concurrences, complémentarités, France*

Abstract: *This paper aims at comparing individual and regional factors of young people's migrations. Especially these linked with French High Education: entering University, students in training and graduates integrating labour market. Do they migrate the same way? Do regions influence the way they migrate? Do individual and social factors interfere in the same way? This paper aims at answering all these questions.*

Key words: *Regions, migrations, factors, comparisons, models, attractivities, students, complementarities, France*

INTRODUCTION : MIGRATIONS ET INSERTIONS, REGARDS CROISES¹

S'intéresser à la question étudiante peut conduire entre autres à analyser et étudier les modalités de l'insertion de ces jeunes que celle-ci se fasse dans les milieux de la formation supérieure ou les marchés de l'emploi. Mais alors pourquoi porter des regards, les croiser non seulement sur les questions d'insertion mais aussi sur les migrations des jeunes ? En premier lieu parce que les études supérieures et l'accès à l'emploi s'avèrent être des périodes propices

¹ Les résultats présentés dans cette communication sont en partie extraits d'un rapport de recherche intitulé *Mobilités des jeunes et qualifications des territoires : quelles disparités régionales ?* dans le cadre d'un appel à projets de recherche coordonné par la DEP, le Ministère de la Recherche et la DATAR dont le titre était « Education et formation : disparités régionales et territoriales ».

à la mobilité géographique : 27% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur n'habitent plus dans leur région de formation après trois ans de vie active (Caro et Martinelli, 2002 ; Cuney et al., 2003). Il serait alors très réducteur de n'évoquer que les études sociologiques qui, au cours des trente dernières années, ont montré le rôle de l'appartenance des parents à certaines Professions et Catégories Sociales (PCS) dans la détermination des stratégies et des parcours des étudiants (Boudon, 1973 ; Bourdieu et Passeron 1964 ; Duru-Bella et Mingat, 1988; Cherkaoui, 1978). Croiser les regards sur les conditions d'insertion des étudiants et des jeunes diplômés c'est d'emblée considérer les choix qu'ils font lors de leurs parcours de formation et à l'entrée sur le marché du travail comme inextricablement liés. Car croiser les regards sur les conditions d'insertion c'est aussi s'intéresser aux relations qui peuvent exister entre le fait de quitter son lieu de formation et poursuivre des études ou occuper un premier emploi. Or, les mises en regard des migrations des étudiants avec celles liées à l'accès au premier emploi n'ont jamais été réalisées. Mais croiser les regards c'est aussi changer de points de vue, varier les angles et les focales pour appréhender les comportements de ces populations. Car jusqu'à présent les travaux sur les migrations des jeunes se sont focalisés essentiellement sur l'étude des déterminants individuels et économiques de la migration sans s'attacher aux effets du contexte géographique. A cet égard, les travaux réalisés en France sur la mobilité géographique des étudiants ont mis en évidence que les migrations de formation n'obéissent pas seulement à des logiques économiques (Charlot, Chevalier et Pottier, 1991 ; Béduwé, 1994). Les variables économiques n'ayant pas toujours d'impact sur la mobilité de formation, la mobilité de formation ne s'explique pas directement par une anticipation économique de leur future insertion professionnelle, mais résulterait plus de contraintes familiales, comme par exemple la possibilité de bénéficier d'aides financières des parents. De tels aspects ne sont également pas négligeable lorsqu'on s'intéresse aux migrations liées à l'entrée sur le marché du travail puisque l'environnement familial, le genre peuvent avoir des effets non négligeables (Perret et Roux, 2004).

L'une des principales raisons a longtemps résidé dans l'absence d'enquêtes représentatives à différents échelons géographiques. L'appareil statistique national permet désormais d'étudier les mobilités des différentes populations de jeunes liés à l'enseignement supérieur au niveau des régions françaises. Comparer les déterminants régionaux des migrations est possible : ce qui permet de revisiter les principales interrogations concernant les principaux facteurs favorisant la migration durant les études et après. Ces facteurs sont-ils identiques pour les différentes populations de jeunes ? Les principaux résultats des analyses menées sont exposés dans trois parties, consacrées respectivement à une présentation des grands constats sur les migrations puis aux singularités disciplinaires en termes de migration, aux impacts de l'environnement social et du parcours scolaire des jeunes, et enfin, à l'étude des dimensions régionales des migrations des jeunes de l'enseignement supérieur. Mettre l'accent sur la dimension régionale des migrations est apparu nécessaire, dans la mesure où ces dernières sont au cœur de nombreux enjeux et intérêts pour les décideurs régionaux. Elles peuvent en effet constituer un levier du développement économique et de la croissance régionale. En outre, si les effets des contextes économiques régionaux ont récemment fait l'objet d'investigations (Perret et Roux, 2004), il ne faudrait pas négliger ceux relatifs à l'offre de formation déjà mis en évidence dès les années 90 (Charlot et al., 1991). Depuis U 2000, la diffusion de l'offre universitaire sur le territoire national, notamment celle de premier cycle, a contribué à définir ou confirmer des spécificités régionales particulièrement fortes (Baron, 2004), qui peuvent induire des comportements migratoires particuliers durant le parcours de formation universitaire ou lors de l'entrée sur le marché du travail.

I. MIGRATIONS ET SOURCES STATISTIQUES

1.1. Regards croisés dans un cadre imposé ?

Pour examiner les déterminants des changements de région des étudiants et des diplômés lors de leur entrée sur le marché de l'emploi, deux sources d'informations ont été mobilisées. Elles présentent l'intérêt de situer toutes les mobilités durant une même période : les années 1998 et 1999. C'est ainsi que l'étude des migrations régionales des étudiants est réalisée à partir des données relevant de l'enquête annuelle de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) menée auprès des établissements universitaires concernant les caractéristiques de chaque étudiant qui y est inscrit. Seuls les étudiants en cours d'études ont été retenus : soit quelques 763 317 individus sur environ 1 300 000 inscrits à l'Université pour l'année 1998-1999. Agés de moins de 35 ans, de nationalité française et relevant du régime de la formation initiale, ces étudiants sont inscrits à la rentrée 1998 et à la rentrée 1999 dans un établissement de France métropolitaine. Leurs mobilités inter-régionales sont appréciées en comparant les régions des établissements d'inscription en 1998 et en 1999.

Quant à l'étude des mobilités des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail, elle s'appuie sur l'enquête intitulée « Génération 98 » réalisée à l'initiative du Céreq au printemps 2001 auprès de 54 000 jeunes sortis du système éducatif en 1998. Ce travail s'appuie sur un échantillon de plus de 28 300 jeunes ayant un niveau de formation supérieur au baccalauréat et ayant eu un emploi dans les trois ans qui ont suivi leur sortie du système éducatif et dont le premier emploi est obtenu dans une région métropolitaine française (emplois dans les DOM-TOM ou à l'étranger exclus). De nationalité française et âgés de moins de 35 ans, ils représentent 345 000 jeunes, qui avaient quitté pour la première fois le système supérieur d'éducation. Les mobilités régionales sont appréhendées en comparant la région de formation en 1998 et celle où le jeune exerce son premier emploi (emplois de vacances exclus). Compte tenu de la durée moyenne d'accès au premier emploi des jeunes à l'issue de l'enseignement supérieur (1 à 2 mois), les mobilités sont concentrées sur les années 1998 et 1999.

Si la comparaison dans un même cadre territorial et à une même période est rendue possible, il ne faudrait pas oublier les limites d'une approche régionale des migrations. Assimiler les départs d'une région vers une autre à des migrations définitives, surtout quand celles-ci sont voisines peut sembler excessif car c'est négliger les effets et ce qui peut se passer aux marges de ces espaces. Que dire en effet des départs des diplômés d'Ile-de-France pour occuper un emploi en Picardie ? La réponse n'est pas unique. S'il s'agit du départ d'un diplômé de l'université d'Evry-Val d'Essonne à Amiens, il y a fort à parier que cette migration revêt un caractère définitif. En revanche, s'il s'agit d'un diplômé de l'université de Cergy-Pontoise qui est recruté dans une entreprise de Chantilly, cette migration est plus difficile à caractériser. Or, dans le cadre de ce travail, il n'y a aucun moyen de lever l'hypothèque puisque les données collectées dans l'enquête « Génération 98 » ne sont pas représentatives en deça du niveau régional.

1.2. Migrations, universités et entrée dans la vie active : quelques ordres de grandeur

Lors de leurs parcours de formation, les étudiants sont peu enclins à changer de région : 6% des étudiants en cours de formation changent de région contre près de 11% des bacheliers entrant à l'université. Deux groupes d'étudiants échappent à cette tendance, sans que cela constitue une surprise : les diplômés de fin de 2^e cycle intégrant une formation de 3^e cycle et les étudiants qui ont un parcours de formation atypique, par exemple ceux qui se réorientent vers une nouvelle formation à un niveau inférieur. Mobilité géographique et réorientations semblent alors aller de pair. Dans ces deux cas, plus de 2 étudiants sur 10 changent de région. Ce qui est confirmé par le fait que, quels que soient le moment du parcours universitaire et le

secteur disciplinaire d'inscription, les changements de région sont d'autant plus fréquents qu'il y a changement de secteur disciplinaire. Enfin, au cours du 1^{er} cycle comme lors de l'entrée en 2^e cycle, les étudiants d'IUT restent les plus mobiles. Les changements de région sont plus fréquents lors de l'entrée dans la vie active qu'au moment de l'entrée à l'Université ou au cours des études : respectivement 28, 11 et 6%.

Les étudiants franciliens sont moins mobiles que les provinciaux. Parmi ces derniers, ils sont 23% des étudiants migrants de province à se diriger plus volontiers vers l'Ile-de-France. Enfin, quand ces mêmes étudiants provinciaux changent de région pour poursuivre leurs formations universitaires, dans plus d'un cas sur deux ils vont dans un établissement d'une région qui n'est pas voisine de la leur. Tout comme les étudiants, les jeunes diplômés franciliens sont moins mobiles que leurs homologues de province : 16% contre 30% pour les provinciaux. De l'Université à l'obtention du premier emploi, on retrouve deux constantes : une mobilité des provinciaux de plus en plus dirigée vers l'Ile-de-France et un accroissement des migrations vers des régions éloignées, non limitrophes. Près du tiers des diplômés de province occupent ainsi leur premier emploi en Ile-de-France et plus de 40% de ceux de l'enseignement supérieur long.

Si, pour les provinciaux, la mise en regard des comportements des étudiants et des diplômés laisse l'image d'une relative continuité, il en va tout autrement pour les franciliens. Alors que moins de 15% des étudiants décident de s'inscrire dans un des établissements du Bassin Parisien pour poursuivre leurs formations, ils sont plus de 50% des diplômés de l'enseignement supérieur à s'insérer dans les marchés du travail de ce même Bassin Parisien.

D'ores et déjà, l'idée selon laquelle la mobilité fait partie intégrante du cursus universitaire ne concerne qu'une petite partie des étudiants. De manière plus radicale, on peut voir dans ce résultat le fait que l'offre de formation régionale satisfait aux attentes du plus grand nombre d'étudiants. Lors de l'accès à l'emploi, la migration n'est pas non plus le comportement le plus fréquent, puisque les trois quarts des jeunes trouvent un emploi dans la région où ils ont été formés. Faut-il y voir une préférence des jeunes pour s'insérer dans leur région et/ou une préférence des employeurs pour de tels jeunes ? Ce qui reviendrait à affirmer et confirmer que les régions « forment » en premier lieu pour elles-mêmes (Charlot et al., 1990).

1.3. Pousser plus loin les regards, croiser plus finement les informations

Les migrations régionales constituent un enjeu d'autant plus fort qu'il intervient au moment de ruptures dans leurs trajectoires de vie, comme c'est le cas pour les diplômés accédant aux marchés de l'emploi. Pour les étudiants, ces moments coïncident le plus souvent avec les passages de cycle : l'entrée en deuxième ou en troisième cycle est ainsi propice aux changements de type de formation voire de secteur disciplinaire. Ces bifurcations dans la trajectoire de formation ou d'insertion sont très souvent accompagnées de changements de lieux d'étude qui peuvent induire des migrations définitives. Mais de quelles migrations parle-t-on ? Pour répondre à cette dernière question, les populations d'étudiants et de diplômés ont été divisées en plusieurs catégories. Dans le cas des étudiants, sont individualisés les sédentaires tandis que l'ensemble des migrants est subdivisé entre ceux qui partent en Ile-de-France pour poursuivre leurs études, ceux qui gagnent une région de province voisine et enfin ceux qui font le choix d'une région de province plus lointaine. Quant aux diplômés entrant sur le marché du travail, comme dans le cas des étudiants, les sédentaires sont individualisés et les migrants se subdivisent entre diplômés de province partant travailler en Ile-de-France ; ceux qui vont travailler dans une région de province voisine ; ceux qui effectuent un déplacement à plus longue portée dans une région de province qui n'est pas limitrophe de celle dans laquelle ils ont obtenu leurs derniers diplômes. Enfin, et à la différence des étudiants, une attention

particulière est portée aux diplômés retournant dans leurs « régions d'origine »² pour travailler.

L'étude des déterminants de la migration individuelle a été menée en deux étapes à l'aide d'outils économétriques. Des modèles logits multinomiaux ont été utilisés pour étudier les choix de migration des jeunes dans un contexte où on ne peut pas *a priori* classer les différents types de mobilités les uns par rapport aux autres. Comme la nature des comportements étudiés diffère entre provinciaux et franciliens, pour lesquels la mobilité en direction de l'Ile-de-France n'existe pas, les modélisations ont été réalisées pour deux sous-populations : respectivement les jeunes de province et les franciliens. Afin de mieux apprécier les différences entre secteurs disciplinaires pour les étudiants, ces modèles ont été réalisés pour chaque secteur disciplinaire³. Dans le modèle global, le changement de secteur est pris en compte grâce à l'introduction de variables croisant secteur en 98 et secteur en 99. Dans les modèles par secteur, une variable supplémentaire « changement de secteur » est introduite comme variable explicative.

Dans les différents modèles testés, l'introduction comme variables explicatives des régions d'inscription à l'université ou des régions de sortie du système éducatif, permet d'examiner les disparités inter-régionales en tenant compte des profils des jeunes et des secteurs disciplinaires. Compte tenu de la nature différenciée des mobilités entre provinciaux et franciliens, le recours à deux échantillons permet d'apprécier finement les déterminants des différents choix de mobilité. Toutefois, ce type d'étude ne permet pas d'appréhender les disparités inter-régionales entre les 22 régions métropolitaines, puisque les franciliens sont traités séparément. Il faut donc recourir à une analyse différente permettant d'avoir une mesure de la mobilité équivalente quelque soit la région. Seule l'étude du choix de migrer ou de ne pas migrer devient alors pertinent pour les étudiants en cours de formation. Celui-ci est examiné à l'aide de modèles logistiques dichotomiques où les régions sont introduites comme variables explicatives. Pour les diplômés accédant à leur premier emploi, c'est bien plus l'étude du choix de ne pas migrer ou de retourner dans sa région d'origine ou de migrer dans une région autre que sa région d'origine qui paraît intéressant. Cette étude est réalisée à partir de trois modèles logistiques : le premier permet de comparer les caractéristiques des diplômés mobiles par rapport aux diplômés sédentaires, le deuxième les caractéristiques des diplômés qui reviennent dans leur région d'origine par rapport aux diplômés sédentaires, enfin le dernier modèle met en lumière le profil des diplômés migrants vers une région autre que leur région d'origine toujours par rapport aux diplômés sédentaires.

² La notion de « région d'origine » employée par le Céreq dans son enquête « Génération 98 » ne correspond pas à la région de naissance de l'individu mais à la région dans laquelle il résidait quand il était au collège en classe de 6^e.

³ Pour les étudiants, l'étude du phénomène est plus complexe car la migration peut se combiner avec un changement de secteur disciplinaire entre 1998 et 1999. Migration et changement de secteur disciplinaire peuvent être complètement liés c'est-à-dire être des variables endogènes et ne pas être indépendantes : la migration étant liée à la décision de changer de secteur et/ou le changement de secteur dépendant de la migration. La migration n'apparaît également pas comme un phénomène aléatoire car il se peut qu'il existe une sélection dans les individus migrants fondée en partie sur des caractéristiques non observées qui peuvent également conditionner le fait de changer de secteur disciplinaire. Il y a alors un risque d'attribuer à tort l'effet de ces variables non observées à la migration, alors qu'elles sont liées à la décision de changer de secteur. On se retrouve donc confronté à un biais de sélection qui rend la migration endogène à l'insertion. A ce stade de la recherche, le problème de l'endogénéité n'a pas été traité de manière spécifique.

II. QUELS DETERMINANTS POUR LES MOBILITES DES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

2.1. La primauté des secteurs disciplinaires

Pour les étudiants, l'examen des facteurs susceptibles d'encourager la migration met en évidence des effets importants dus aux secteurs disciplinaires (cf. Tableau n°1). Ceux-ci sont plus importants que les effets liés aux caractéristiques socio-démographiques, comme le fait d'être un étudiant ou une étudiante, ou aux parcours scolaires, comme le type de baccalauréat obtenu.

« Toutes choses égales par ailleurs », les effets de filières sont très prégnants lors de l'accès au 2^{ème} cycle mais différent peu selon le type de passage étudié. Avec les étudiants changeant de filière lors du passage de cycle, les étudiants en IUT et Sciences-STAPS figurent parmi les plus mobiles. Il s'agit alors d'une confirmation de ce qui avait déjà été mis en évidence pour l'ensemble des étudiants. Le passage des groupes aux individus ne modifie pas en profondeur les principaux constats. Viennent ensuite les étudiants de Langues, Lettres et Sciences Humaines (LLSH) et enfin du secteur économique et juridique et des domaines de la santé.

Tableau n°1 : Les déterminants de la migration des étudiants entrant en 2^e cycle

	Ensemble des étudiants	Etudiants inscrits en			
		IUT	Droit-Economie-AES	Sciences et STAPS	Langues, Lettres et Sciences Humaines
Constante	4,6 ***	3,3 ***	20,3 ***	11,3 ***	19,6 ***
Caractéristiques socio-démographiques					
Hommes	réf	réf	réf	réf	réf
Femmes	0,2 **	0,3 **	2,7 ***	-0,8 **	2,6 ***
Origine sociale : fille ou fils de					
Agriculteurs	ns	-0,6 *	ns	ns	ns
Indépendants	ns	-0,6 **	ns	ns	2,8 **
Cadres	0,6 ***	ns	2,9 **	2,1 ***	5 ***
Professions intermédiaires	réf	réf	réf	réf	réf
Employés	ns	ns	ns	-1,7 **	ns
Ouvriers	-1 ***	-0,6 ***	-6,4 ***	-2,5 ***	-7,9 ***
Retraités	***	ns	ns	ns	ns
Sans profession (chômeurs, inactifs hors retraités)	0,4 *	ns	4,8 *	ns	ns
Caractéristiques scolaires					
Type de baccalauréat					
Littéraire	-1,4 ***	-1,1 ***	-4,5 **	-6,7 ***	-4,7 ***
Economique	-1,9 ***	-2,5 ***	-3,5 **	-13,5 ***	-4,7 ***
Scientifiques	réf	réf	réf	réf	réf
Technologiques et professionnels	-1,9 ***	-1,2 ***	ns	-12,7 ***	-8,2 ***
Baccalauréat obtenu					
A l'heure	réf	réf	réf	réf	réf
En retard	-0,9 ***	-0,3 **	-3,9 ***	-7,5 ***	ns
En avance	0,9 ***	0,5 ***	ns	3 ***	5,1 ***
Filières d'inscription à l'université					
Santé	-189,1 ***				
Sciences- Staps	-6,4 ***				
Langues, Lettres et Sciences Humaines	-12,6 ***				
IUT	1,2 ***				
Droit-Economie-AES	-14,4 ***				
Changement de secteur lors du passage (hors iut)	réf	réf	réf	réf	réf

Mise au point : l'individu de référence, noté réf dans le tableau, est un homme ayant obtenu un baccalauréat scientifique à l'heure, dont le père exerce une profession intermédiaire, et qui a changé de secteur disciplinaire à l'entrée en 2^e cycle. Il est

inscrit en Droit-Economie-AES. Des indicatrices de région de formation ont été introduites dans chaque modèle : la Lorraine a été choisie comme région de référence.

Il n'y a pas d'analyse des passages 1^{er}-2^{ème} dans le secteur de la Santé car les effectifs étudiants sont trop faibles.

Note de lecture : Un étudiant qui ne diffère de l'individu de référence que par le genre voit sa probabilité de migrer s'accroître de 0,2%.

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Perret C., 2005

La nature de la migration diffère en fonction de ces mêmes secteurs disciplinaires (cf. Tableau n°2). Lors de l'entrée en 2^{ème} cycle, les étudiants des filières Sciences- STAPS font des choix similaires aux titulaires d'un DUT, alors que les premiers figurent parmi les moins mobiles contrairement aux seconds. « Toutes choses égales par ailleurs », ces derniers formés en province partent plus fréquemment dans les régions voisines de celles où ils ont obtenu leur diplôme de 1^{er} cycle ; tandis que ceux des autres filières rejoignent plus fréquemment une des 17 universités parisiennes. Quant aux étudiants franciliens en Sciences- STAPS et en IUT, ils privilégient des régions lointaines, ceux des autres filières optant pour les régions du Bassin Parisien.

Ces choix de destinations sont relativement différents après l'obtention d'un deuxième cycle. L'Ile-de-France devient alors la première destination des étudiants ayant achevé un 2^{ème} cycle en province ; la seconde correspond aux régions voisines de celle où ils ont fini leur formation de deuxième cycle. Les étudiants d'Ile-de-France ne se distinguent pas par un comportement migratoire particulier, puisqu'ils se dirigent souvent vers les régions du Bassin Parisien plutôt que vers des régions plus lointaines. Ces premiers résultats concernant les chances de migrer des étudiants franciliens peuvent paraître contradictoires avec des études menées au niveau régional (Baron, Perret, 2006). Celles-ci mettaient en évidence de véritables « effets de barrière » entre l'Ile-de-France et les régions du Bassin parisien. Les départs d'étudiants franciliens vers les régions voisines étaient beaucoup moins importants que ce que laissent attendre les distances moyennes qui séparent la région capitale des autres régions et sa capacité à inciter les étudiants aux départs. Il n'en est rien car ces premiers résultats portent sur les probabilités individuelles de migrer et non sur les déplacements effectifs entre régions.

Tableau n°2 : Effets moyens⁴ des différentes caractéristiques scolaires et sociales sur les probabilités de migrer des étudiants à l'entrée en 2^e cycle

⁴ Il s'agit des différences moyennes des probabilités prédites. Il existe en effet deux manières de présenter les résultats d'un modèle économétrique. La première consiste à transcrire directement les résultats de l'estimation, c'est-à-dire de regrouper dans un tableau les valeurs des paramètres estimés accompagnées de leurs écarts-types et d'une indication sur la significativité. La seconde, d'une lecture plus aisée pour les non spécialistes, nécessite de faire des calculs supplémentaires permettant d'évaluer plus directement les effets moyens des différentes variables explicatives sur l'appartenance à une catégorie. Ces deux types de présentation est retenu dans ce travail. Le principe est le suivant : on fixe toutes les variables explicatif sauf une. En la faisant varier, on cherche à estimer de combien de points augmente ou diminue les probabilités de migrer vers l'Ile-de-France, une région voisine de province ou de rester dans la même région. Par exemple, en cours de formation à l'Université, de combien augmente la probabilité de migrer vers une région de province voisine quand on est inscrit en IUT, les autres variables comme l'âge au baccalauréat, la PCS des parents, le genre restant constantes.

Caractéristiques	Etudiants dans une université de province en 1998				Etudiants dans une université d'Ile-de-France en 1998		
	Migration vers une région de province limitrophe	Migration vers une région de province non limitrophe	Migration vers Ile-de-France	Pas de migration	Migration vers une région de province limitrophe	Migration vers une région de province non limitrophe	Pas de migration
Socio-démographiques							
Hommes	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Femmes	0.26	0.23	0.11	-0.60	-0.22	-0.31	0.53
Origine sociale : fille ou fils de							
Agriculteurs	-0.20	0.02	-0.28	0.47	0.66	2.68	-3.34
Indépendants	-0.10	-0.10	0.45	-0.25	-0.17	-0.56	0.73
Cadres	-0.10	0.84	0.86	-1.59	0.28	0.71	-1.00
Professions intermédiaires	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Employés	-0.33	0.15	-0.11	0.29	-0.04	-0.17	0.22
Ouvriers	-0.37	-0.78	-0.48	1.64	0.07	-1.91	1.85
Retraités	-0.57	-0.13	0.09	0.61	0.12	-0.98	0.86
Sans profession	0.47	-0.05	0.53	-0.95	0.38	-0.22	-0.16
Scolaires							
Type de baccalauréat							
Littéraire	-1.29	-1.56	0.17	2.68	-0.44	-1.94	2.38
Economique	-1.14	-1.72	-0.29	3.14	-0.58	-1.77	2.35
Scientifique	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Technologique et professionnel	-0.85	-1.81	-0.40	3.06	-0.51	-1.75	2.27
Baccalauréat obtenu							
A l'heure	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
En retard	-0.49	-0.63	-0.31	1.43	-0.25	-1.52	1.77
En avance	0.60	1.04	1.13	-2.77	-0.32	0.90	-0.58
Filières de réinscription à l'université							
Droit-Economie-AES	-6.03	-8.76	-4.60	19.39	-1.10	-4.58	5.68
Langues-Lettres-Sciences Humaines	-5.96	-8.59	-4.50	19.05	-1.04	-3.75	4.78
Sciences- Staps	-5.21	-6.00	-5.55	16.75	-0.32	2.12	-1.81
Santé	-8.57	-10.66	-6.25	25.49	-1.24	-5.57	6.81
ILUT	4.25	3.85	-2.29	-5.81	3.80	5.96	-9.75
Changement de filière	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf		

Note de lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un étudiant inscrits dans une université de province en Droit-Economie-AES a une probabilité de migrer vers une région voisine inférieure de plus de 6 points à un étudiant changeant de secteur disciplinaire entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle pris comme référence.

Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Perret C., 2005

2.2. Les influences de l'origine sociale et des parcours scolaires

L'origine sociale n'apparaît pas comme un facteur majeur de migrations lors du passage du 2^{ème} au 3^{ème} cycle. En revanche, elle joue encore un rôle important lors de l'entrée en 2^e cycle, surtout pour le choix des destinations. Les étudiants d'origine sociale aisée (autrement dit les enfants de cadres ou d'indépendants) partent plus fréquemment poursuivre leurs études en Ile-de-France lorsqu'ils ont suivi des études de 1^{er} cycle en province ou choisissent plus fréquemment des régions lointaines s'ils sont diplômés d'une université francilienne. Font exception à ce schéma les étudiants inscrits en LLSH, puisque ceux d'origine aisée, ayant achevé un 1^{er} cycle en province, ne privilégient pas la région parisienne mais avant tout des régions non limitrophes à la région où ils ont passé leurs deux premières années universitaires.

Enfin, lors de l'entrée sur le marché du travail, l'origine sociale a peu d'effet significatif sur la propension à migrer d'une région à l'autre. Elle joue seulement pour les diplômés des filières longues, les enfants de cadres étant plus mobiles « toutes choses égales par ailleurs » et étant plus enclins à partir dans une région qui n'est pas leur région d'origine.

Tout comme les caractéristiques liées à l'origine sociale, celles relatives au parcours scolaire antérieur jouent pour les étudiants à l'entrée en 2^e cycle sont peu marqués lors du passage du 2^{ème} au 3^{ème} cycle, à l'exception du secteur Langues-Lettres-Sciences-Humaines (LLSH). Les étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique émigrent davantage que les titulaires d'un autre baccalauréat. Lors de l'entrée en 3^{ème} cycle, les comportements des scientifiques et des titulaires d'un baccalauréat économique sont relativement proches (les écarts de probabilités sont alors non significatifs). Quant aux étudiants choisissant des filières qui ne leur sont pas *a*

priori destinées, ils ont des comportements migratoires très spécifiques : lors du passage du 1^{er} au 2^{ème} cycle, pour les titulaires d'un baccalauréat littéraire inscrits en Sciences- STAPS, ce choix est marqué par une forte sédentarité. Les jeunes ayant un baccalauréat technologique ou professionnel, figurent parmi les étudiants les moins mobiles aux passages de cycles. Enfin, les effets du type de baccalauréat se combinent avec la réussite scolaire. Les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat en retard migrent moins « toutes choses égales par ailleurs ». Ces effets sont notables en Sciences-STAPS et dans le secteur LLSH au passage du 1^{er} au 2^{ème} cycle. Les jeunes les plus brillants choisissent plus fréquemment de quitter la région où ils viennent d'obtenir leur diplôme universitaire et privilégient un établissement d'Ile-de-France pour poursuivre leurs études s'ils sont diplômés d'un établissement situé en province, ou hors du Bassin Parisien s'ils sont diplômés d'un établissement francilien. Les jeunes diplômés de 2^{ème} cycle en Ile-de-France font exception à ce schéma puisque les plus brillants figurent parmi les moins mobiles.

2.3. Le rôle du niveau de formation lors de l'accès à l'emploi

Lors de l'accès au premier emploi, l'un des premiers déterminants de la mobilité inter-régionale est le niveau de formation des jeunes. De manière relativement attendue, la mobilité géographique en début de vie active croît avec le niveau de diplôme : un jeune sorti de l'enseignement supérieur sans diplôme aura une probabilité de migrer inférieure de 1% à celle d'un jeune licencié en Langues, Lettres ou Sciences Humaines (LLSH) ; et lui-même aura une probabilité de migrer inférieure de 5% à celle d'un élève d'école d'ingénieurs ou de commerce. Ces écarts ne s'expliquent pas par des retours plus fréquents des plus diplômés vers leur région d'origine, région qu'ils ont souvent dû quitter en cours d'études. En effet, plus le jeune est diplômé, moins il a tendance à retourner vers sa région d'origine une fois son cursus scolaire terminé (cf. Tableau n°3). Parmi les jeunes issus des filières courtes, les sortants des filières universitaires se démarquent puisque, lorsqu'ils partent travailler dans une autre région, ils retournent moins fréquemment dans leur région d'origine et partent plus souvent pour une autre région que leurs homologues issus des filières professionnalisantes « toutes choses égales par ailleurs ». Au niveau de l'enseignement supérieur long, il ressort que les diplômés des écoles d'ingénieurs retournent peu dans leur « région d'origine » lorsqu'ils changent de région à l'occasion de leur premier emploi.

Si le phénomène migratoire s'amplifie très fortement avec le niveau de diplôme, c'est souvent parce qu'il permet aux jeunes diplômés de mieux tirer profit de leurs années d'études. Les jeunes qui prospectent sur un marché du travail national, plutôt que régional, souhaitent renforcer leurs chances de trouver un emploi conforme à leurs aspirations, en particulier en termes de revenus présents et futurs. Dans ce cas, le bénéfice attendu de la mobilité a de fortes chances de dépasser son coût financier et psychologique, ce coût pouvant décroître avec le niveau d'études. D'ailleurs, l'effet net du diplôme se renforce dans le cas des migrations vers la région parisienne ou dans le cas de migrations ne correspondant pas à un retour, ces migrations étant, avant tout, stratégiques. À cet effet diplôme s'ajoute celui lié à l'expérience professionnelle acquise durant la scolarité. Tout semble se passer comme si le choix de retourner travailler au pays était influencé par ces expériences professionnelles acquises tout au long des études. Pour les jeunes des filières courtes, ces expériences apparaissent comme un facteur motivant ce retour, contrairement aux plus diplômés. Faut-il y voir un effet particulier : les moins diplômés effectuant leurs stages dans leur région d'origine à la différence des plus diplômés ?

Pour les jeunes de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail, deux éléments sont susceptibles de nous permettre d'apprécier les effets du parcours de formation : l'âge et le fait d'avoir combiner études et expériences professionnelles durant les années de formation. L'âge à la sortie de formation permet d'apprécier partiellement le poids de la réussite scolaire

sur les choix de migration. « Toutes choses égales par ailleurs », les plus âgés sont moins mobiles, et ce quel que soit le niveau de formation considéré (supérieur court et long). Ce sont les plus jeunes diplômés des filières longues qui sont le plus tentés par une expatriation dans une région non fréquentée durant leurs études. Cet effet de l'âge se combine avec les caractéristiques familiales (Perret et Roux, 2004) qui jouent toutefois différemment selon le niveau de formation : avoir des enfants est généralement un frein au changement de région lors de l'entrée dans la vie active pour les diplômés des filières longues. Les effets de l'expérience professionnelle ne sont pas négligeables (Perret et Roux, 2004) : niveau de formation et expérience professionnelle se combinent pour favoriser l'expatriation régionale, le choix de retourner travailler au pays étant particulièrement influencé par ces expériences professionnelles antérieures à la fin des études. En effet, pour les jeunes des filières courtes, ces expériences apparaissent comme un facteur motivant ce retour, contrairement aux plus diplômés. Faut-il y voir un effet particulier : les moins diplômés effectuant leurs stages dans leur région d'origine à la différence des plus diplômés ?

Tableau n°3 : Les facteurs de migration des diplômés lors de l'accès au premier emploi

Caractéristiques	Diplômés migrants vs diplômés sédentaires						Diplômés revenant dans leurs régions d'origine vs diplômés sédentaires					
	Ensemble		Supérieur court		Supérieur long		Ensemble		Supérieur court		Supérieur long	
<i>Age (1 année supplémentaire)</i>	8,2	***	9,8	***	8,2	NS	16,1	***	27,2	***	16,4	**
<i>Capital humain</i>	-0,3	***		NS	-0,5	***		NS	1,4	**	1	***
Bac+1 ou bac+2 non diplômé	-1,2	***		NS			-6,9	***	3,2	*		
Bac+2 santé et action sociale		NS	1,1	*			4,1	***		NS		
DEUG, DEUST	1	*	1,7	**				NS	-7,1	**		
BTS ou DUT tertiaire	-1,2	**	Réf				-12	***	Réf			
BTS ou DUT industriel		NS	1,5	***				NS	5,7	***		
Second cycle LSH	Réf				Réf							
Second cycle math, sc. et techniques	3,2	***			2,9	***		NS			Réf	
3è cycle LSH	3,8	***			4	***		NS			8,1	***
Ecoles de commerce	5,1	***			5,1	***		NS			2,1	***
3è cycle math, sc et techniques	4,2	***			4,3	***		NS			3,8	***
Ecole d'ingénieur	5,3	***			5,3	***	12,6	***			-4,9	***
<i>Origine étrangère</i>		NS		NS		NS	-8	***	-33,8	***	4,7	*
<i>Changement de région entre 6è et fin des études</i>	6,2	***	7,8	***	6	***						
<i>Expérience professionnelle durant les études</i>	1,2	***	1,3	***	1,2	***	3,4	***	24,7	**	-17,8	***
<i>Environnement familial</i>										NS	9	***
Homme sans enfant en 98	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf					Réf	Réf
Homme avec enfant en 98	-5,6	***		NS	-5,3	***	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Femme sans enfant en 98	-4,3	***	-12	***	-2,3	*		NS		NS		NS
Femme avec enfant en 98	-1,1	***		NS	-1,8	***		NS		NS		NS
<i>En couple en 98</i>	-3,4	**		NS	-3,1	**	-20,2	***		NS	-23	**
<i>Activité du père à la fin des études</i>										***		
- Indépendant		NS		NS		NS	3,1	***	25,9			
- Cadre		NS		NS	1,3	***		NS		NS		NS
- Profession intermédiaire		NS		NS		NS		NS		NS		NS
- Employé	Réf		Réf		Réf		-2,1	NS		NS		NS
- Ouvrier		NS		NS		NS	Réf		Réf		Réf	
- Inconnue	-1,1	**	-1,5	*		NS	-3,5	**		NS	-5,8	*
- Chômeur ou inactif		NS	-2,4	*		NS	-5,4	*	-7,7	*	-0,7	*
- Retraité		NS		NS		NS	-2,9	**	6,2	*		NS

Sources: Céreq, enquête « Génération 98 », 1998-2001; Perret C., 2005

III. MIGRATIONS ET CONTEXTES REGIONAUX

3.1. Des effets régionaux qui ne peuvent être négligés

Pour toutes les populations étudiantes, l'appartenance régionale ne constitue pas le premier déterminant des chances de migrer : les effets sectoriels étant particulièrement prégnants pour les étudiants, le niveau de diplôme pour les jeunes accédant au marché du travail. Bien souvent la région s'impose comme le deuxième facteur de migration. Un tel résultat n'apparaît pas surprenant pour les jeunes diplômés entrant dans la vie active. De récents travaux ont montré que l'influence de la région de formation semble déterminante. Les jeunes sont incités à migrer de part les caractéristiques de la région qui les a formés et peut-être même par celles de la région qui va les accueillir (Perret et Roux, 2004). Rappelons qu'à sexe, âge, niveau de diplôme, situation familiale et environnement donnés, les jeunes formés en Ile-de-France ou en Alsace sont toujours moins mobiles géographiquement que ceux formés en Lorraine. A l'inverse, ceux formés en Limousin, Basse-Normandie et Picardie sont toujours très mobiles.

Pour les étudiants, quelque soit le passage de cycle considéré, les effets sectoriels sont toujours plus marqués que les effets régionaux. Toutefois, l'examen des facteurs de migration au sein des différents secteurs disciplinaires révèle que l'appartenance régionale peut jouer un rôle majeur dans le fait de partir dans une autre région pour poursuivre ses études supérieures. En Droit-Economie-AES comme en Langues, Lettres et Sciences Humaines, le premier facteur de mobilité durant les études est la région. Ce type de résultat se retrouve seulement en Sciences- STAPS lors de l'accès au 3^{ème} cycle. Le poids de l'appartenance régionale varie selon les secteurs disciplinaires. Ainsi avec l'élévation du niveau de formation, les disparités inter-régionales s'accroissent de 80 % en Sciences- STAPS, alors qu'elles diminuent du tiers en Lettres-Sciences Humaines et de moitié en Droit-Economie-AES.

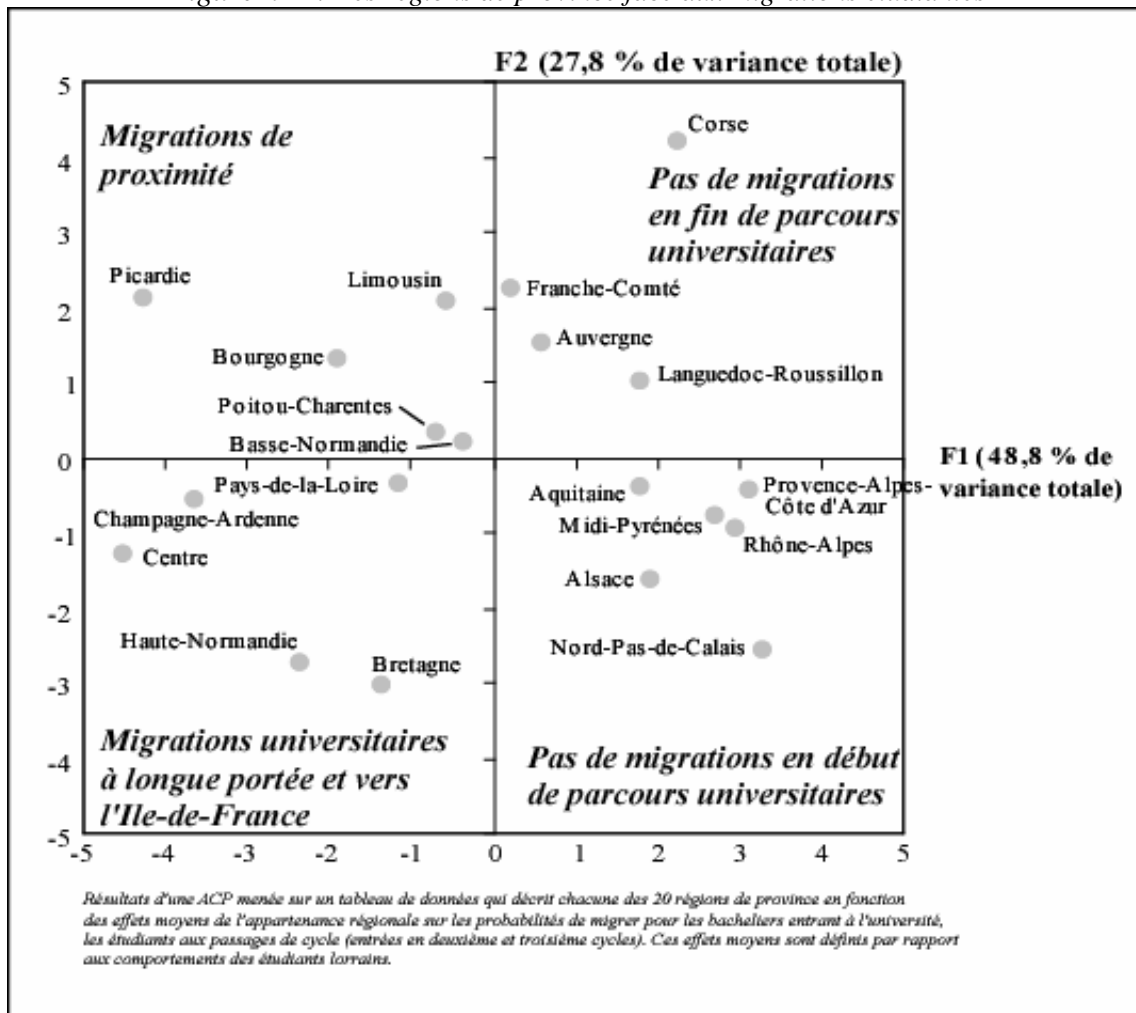
Par ailleurs, des particularités régionales existent dans certains secteurs. À titre d'exemple, citons le cas des étudiants du Nord-Pas de Calais inscrits en IUT lors de l'accès à un second cycle universitaire. Ils se distinguent des étudiants des autres régions par leur propension plus forte à quitter la région après l'obtention du DUT « toutes choses égales par ailleurs ». Ils rompent ainsi avec la tradition et l'image de sédentarité indissociables de cette région. Cette rupture renvoie dos à dos l'énorme effort consenti pour rattraper les retards en matière d'équipements universitaires et les stratégies de certains directeurs d'IUT de la région qui depuis longtemps ont incité très fortement les étudiants diplômés à voir du pays (Baron, 2000). Le même type de constat peut être établi pour les régions de Picardie et de Champagne-Ardenne concernant les étudiants de Langues-Lettres-Sciences Humaines ou encore pour les étudiants de Droit-Economie-AES d'Alsace, d'Auvergne et de Champagne-Ardenne lorsqu'ils entrent en 2^{ème} cycle. Quant aux régions du Bassin Parisien, elles se distinguent par le fait que les étudiants ont en général une forte probabilité de partir étudier en Ile-de-France. Plus encore, les résultats des analyses « toutes choses égales par ailleurs » peuvent être mis en regard avec celles qui soulignaient l'existence de barrière entre les régions du Bassin Parisien et l'Ile-de-France (Baron et Perret, 2006).

3.2. Nature de la migration et fortes différenciations régionales

Les chances de migrer des étudiants révèlent de grandes disparités entre régions. Il existe en effet un rapport de 1 à plus de 30 entre d'une part les migrations de proximité mais aussi les comportements sédentaires à l'entrée en deuxième cycle (coefficients de variations égaux à 0,74), et d'autre part les migrations à longue portée lors de l'entrée soit en deuxième soit en troisième cycle (coefficients de variation respectivement égaux à 11,57 et 22,97). Ces mêmes propensions à migrer dessinent des continuités tout au long du parcours universitaire pour un même type de migration. Dans le cas des migrations de proximité par exemple, l'appartenance

régionale joue selon les mêmes modalités pour les étudiants débutant un deuxième cycle et ceux commençant un troisième cycle (coefficient de corrélation égal à +0,83). C'est ce qu'illustrent les exemples des régions Centre et Bourgogne dans lesquels les étudiants ont, par rapport aux étudiants lorrains, un avantage de 4 points voire plus dans la probabilité de migrer vers une région voisine, « toutes choses égales par ailleurs ». Les constats établis pour les migrations de proximité sont également vrais pour les migrations à longue portée comme pour celles dirigées vers l'Ile-de-France. Au final, les principales oppositions entre régions se structurent de manière relativement attendue entre régions qui retiennent davantage leurs étudiants que la Lorraine et régions dont les étudiants se dirigent plus volontiers vers l'Ile-de-France et d'autres régions de province plus lointaines. C'est ainsi que parmi les régions qui « retiennent » plus que la Lorraine leurs étudiants lors des passages de cycle se trouvent Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais. Tandis que pour la plupart des régions du Bassin Parisien les étudiants se dirigent plus que leurs homologues lorrains vers l'Ile-de-France et les régions de province plutôt lointaines (cf. Figure n°1).

Figure n°1 : Les régions de province face aux migrations étudiantes



Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Baron et Perret., 2005

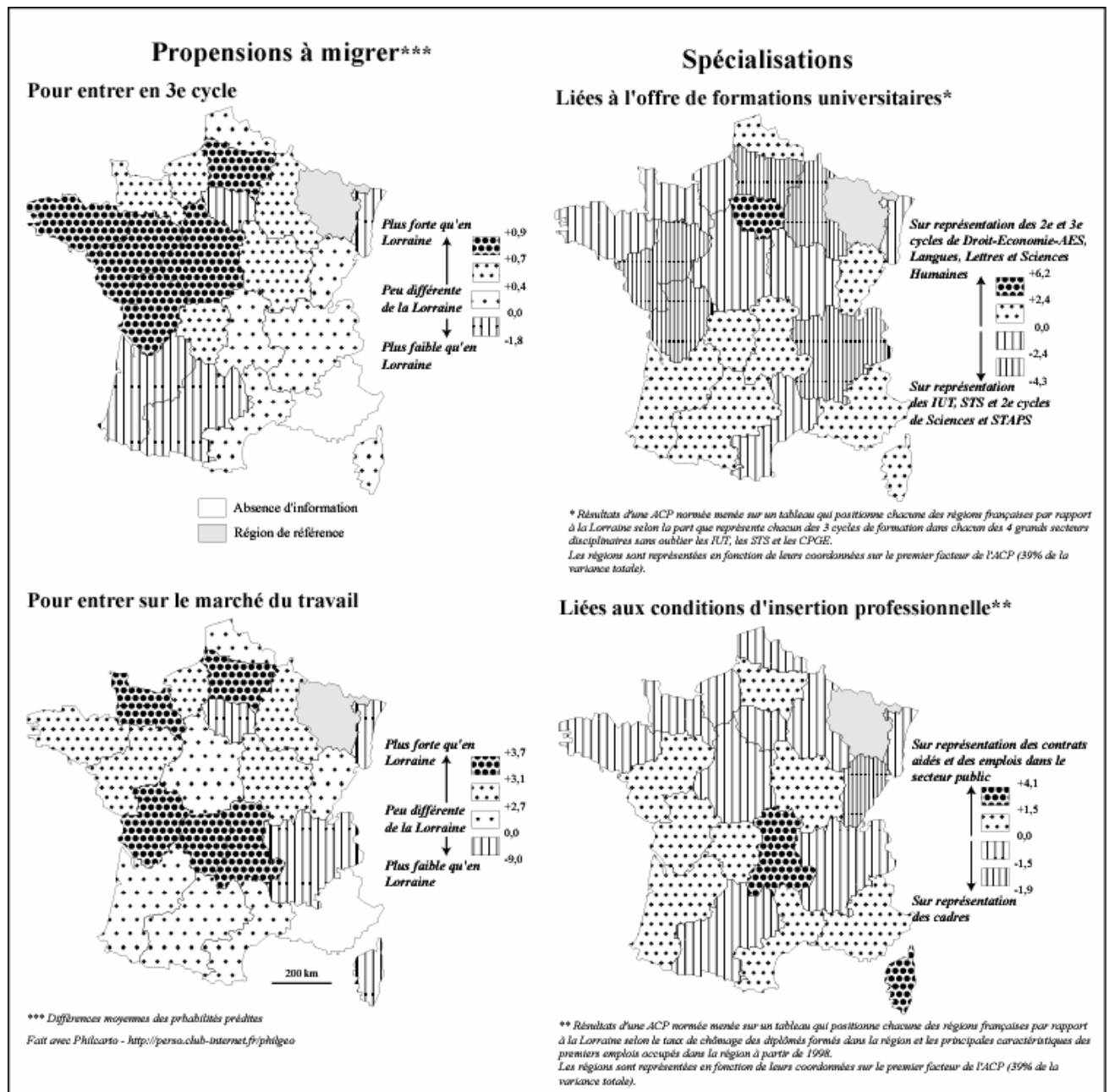
Pour les jeunes entrant sur le marché du travail, les constats relatifs au poids différent de l'appartenance régionale selon le niveau de formation est valable selon que l'on examine les mobilités dites de retour ou celles ayant lieu en direction d'une région dont le jeune n'est pas originaire. Plus encore, il est intéressant de noter que les écarts de comportement entre les 22 régions métropolitaines sont plus marqués en ce qui concerne les mobilités vers une région autre que la région d'origine. Si les mobilités de retour sont bien marquées par des effets

régionaux, ces derniers ne sont toutefois pas identiques selon le niveau de formation considéré, puisqu'il n'existe pas de corrélation significative. Mais plus encore ce type de mobilité apparaît d'autant plus spécifique que les effets régionaux constatés divergent de ceux constatés au niveau global et pour les mobilités qui ne correspondent pas à des « retours au pays ».

Enfin, la mise en regard des différentes propensions des jeunes à migrer aux passages de cycles et lors de l'insertion sur les marchés de l'emploi régionaux permet de souligner que ce sont les comportements des diplômés accédant à un premier emploi qui introduisent les plus grands écarts entre régions. Ces différenciations sont deux fois plus importantes que pour les étudiants entrant en deuxième cycle (coefficients de variation respectivement égaux à 3,2 et à 1,6). Ces propensions à migrer jouent de manière semblable pour les étudiants entrant en deuxième cycle, ceux entrant en troisième cycle et les diplômés accédant à un premier emploi (tous les coefficients de corrélation des populations prises deux à deux sont positifs et significatifs). En particulier, près de 65% des effets moyens de l'appartenance régionale sur les probabilités de migrer des diplômés accédant à un premier emploi sont expliqués par les effets moyens d'appartenance régionale sur les probabilités de migrer des étudiants entrant en troisième cycle. Il n'y a guère qu'une ou deux régions qui se distinguent par des situations exceptionnelles : l'Aquitaine que les diplômés accédant à un premier emploi quittent beaucoup plus que ce que laisserait attendre la simple prise en compte des propensions à migrer des étudiants accédant à un troisième cycle universitaire. A l'opposé, la Corse est caractérisée par une probabilité de migrer pour les diplômés accédant à un premier emploi significativement inférieure à ce que laisserait attendre la propension à migrer des étudiants intégrant une formation de troisième cycle.

Décrire les propensions à migrer des étudiants lors de leurs formations et des diplômés accédant à un premier emploi pose en filigranes la question des relations avec les caractéristiques des régions liées à l'offre de formations universitaires. Il existe ainsi une relation directe entre les différenciations régionales majeures liées à l'offre de formations et les propensions à migrer des jeunes en fin de parcours de formation (cf. Figure n°2). C'est ainsi que plus les IUT, les STS et les deuxièmes cycles des secteurs Sciences et STAPS scolarisent d'étudiants comme en Picardie et dans les Pays-de-la-Loire, plus les étudiants entrant en troisième cycle et les diplômés accédant à un premier emploi voient leurs chances de quitter leur région de formation augmenter. De ces informations croisées, il ressort les traces de migrations rendues nécessaires par une offre de formations universitaires insuffisante et, dans une certaine mesure, contraignante. A l'opposé, plus les parts des deuxièmes et troisièmes cycles des secteurs Droit-Economie-AES et Langues, Lettres et Sciences Humaines sont importantes comme en Ile-de-France, moins ces mêmes étudiants et diplômés ont de chances de migrer. Ce qui pourrait s'apparenter cette fois à une sédentarité de confort, dans la mesure où la moindre chance de quitter sa région de formation correspond à une offre de formations de fin de parcours universitaire importante. Ce qui est vrai pour les relations entre propensions à migrer et principales différenciations régionales liées à l'offre de formations supérieures l'est aussi pour les conditions d'insertion sur les marchés de l'emploi. Mais selon des modalités différentes. Plus la part des cadres est élevée, plus les diplômés ont de chances de quitter leur région de formation pour accéder à un premier emploi comme en Franche-Comté. En revanche, plus les parts des contrats aidés et des emplois dans le secteur public sont importantes, moins les diplômés ont de chances de quitter leur région pour occuper un premier emploi comme en Corse.

Figure n°2 : Régions, spécialisations et propension à migrer



Sources: MENRT - DEP, fichier de couplage 1998-2000; Céreq enquête « Génération 98 », 2001 ;Perret C.,2005

CONCLUSION : DES REGIONS A LA CROISEE DES PARCOURS ?

Au final, les dimensions régionales des migrations des jeunes liés à l'enseignement supérieur existent bel et bien au niveau individuel comme au niveau collectif. Mais selon des modalités bien différentes. Au niveau régional le taux d'émigration des étudiants et le taux d'immigration des jeunes diplômés varient significativement dans le même sens : ce qui peut être interprété comme l'expression de redistributions des différentes populations jeunes qualifiées entre régions et laisser l'impression de complémentarités entre régions métropolitaines (Baron et Perret, 2006). S'affirment et se confirment alors les contours de marchés nationaux des formations universitaires et de l'emploi. Tandis qu'au niveau individuel pour les étudiants aux passages de cycles et les diplômés accédant à un premier

emploi, les probabilités de quitter leurs régions de formation sont toutes liées directement et très significativement. Ce qui peut se traduire par le fait que pour une région donnée plus les étudiants entrant en deuxième cycle ont tendance à migrer, plus les diplômés accédant à un premier emploi ont eux aussi tendance à quitter leur région de formation. Ces relations laissent cette fois l'image de régions qui au jeu de la formation supérieure et de l'emploi des jeunes diplômés « gagnent ou perdent ».

En outre, à partir du cas des migrations étudiantes, il est aisé de montrer que les effets de l'environnement d'étude et du voisinage de l'étudiant ne peuvent être réduits à la simple appartenance régionale. A l'exception de ce qui se passe dans l'Ouest, le fait d'être étudiant dans une des 7 autres grandes régions (Zones d'Etude et d'Aménagement du Territoire) n'influence pas significativement la probabilité qu'un étudiant a de migrer. En revanche, faire ses études universitaires dans une grande voire une très grande ville diminue significativement les chances qu'un étudiant change de pôle universitaire. Ce constat ne peut que conduire à s'intéresser à ce qui se passe dans les plus grandes villes universitaires. Dans leurs parcours de formation, les étudiants de ces plus grandes villes sont très avantagés par une offre pléthorique de formations dispensées dans plusieurs universités proches. On peut alors supposer que cette offre leur est familière et qu'elle favorise la mobilité entre établissements d'une même ville aux dépens d'une migration vers une autre ville universitaire. Ce phénomène de mobilité inter universités n'est pas négligeable : là où la migration inter urbaine atteint presque 8%, la mobilité entre universités à l'intérieur d'une même ville concerne 3,5% de l'ensemble des étudiants en poursuite d'étude. Ce phénomène est très inégalement réparti dans l'ensemble des villes françaises : 7,5% des étudiants franciliens changent d'université alors que seulement 2,7% d'entre eux quittent Paris pour poursuivre leurs études ; dès le seuil de 500 000 habitants et plus, ce taux de mobilité inter établissement chute à 2,8% tandis que celui des migrations inter urbaines égale voire dépasse 7,5%.

Si les effets sectoriels et régionaux posent question quant aux spécificités de l'offre de formation et à son adéquation avec le marché du travail des plus qualifiés à l'échelle régionale, il ne faut pas pour autant négliger le rôle de l'environnement social et du parcours scolaire. Les jeunes les mieux dotés du point de vue des caractéristiques sociales et scolaires ne font pas les mêmes choix que les autres : ils sont plus tentés par des études parisiennes ou par une expérience professionnelle hors de leur région d'origine. Cette étude des mobilités géographiques de la jeunesse étudiante apporte un éclairage neuf sur les choix de formation et d'emploi des jeunes de l'enseignement supérieur. Au début du processus d'harmonisation des cursus européens de formations supérieures, au début de la mise en place d'un espace européen universitaire, choix de formation et de migration apparaissant étroitement liés, ce qui rend désormais nécessaire le renouvellement de l'analyse des choix étudiant et des parcours de formation en intégrant cette nouvelle donne.

Bibliographie

- AFSA ESSAFI C., 2004, « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théories et applications », série *Documents de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE*, n°0301, INSEE, 97 p.
- BACCAÏNI B., 1993, « Régions attractives et régions répulsives entre 1982 et 1990 : comparaison de la période 1975-1982 et spécificité des différentes classes d'âge », *Population*, n° 6, pp.1791-1812.
- BACCANI B., 2001, « Les migrations en France entre 1990 et 1999, Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », *INSEE Première*, n°758, 4 p.

- BARON M., CARO P., PERRET C., 2003, *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, Besançon, 1^{er} rapport de recherche, convention MENRT-DR-DATAR, 162 p.
- BARON M., 2004, « La formation supérieure en régions (France) », *Cybergéo*, n°279, 19 p.
- BARON M. et PERRET C., 2004, « Migrations étudiantes et territoires universitaires : vers une uniformisation des pratiques ? », Toulouse, *Actes du colloques du RESUP « Les figures territoriales de l'Université »* (à paraître).
- BARON M., 2005, « Les migrations étudiantes dans le système universitaire français au début des années 90 », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp. 281-300.
- BARON M., CARO P., PERRET C., CUNEY F., 2005, *Mobilités géographiques étudiantes : quelles disparités régionales ?* Besançon, 2^e rapport de recherche, convention MENRT-DR-DATAR, 128 p.
- BARON M., PERRET C., 2006, « Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? », *L'Espace géographique*, n°1, pp.44-62.
- BERET P., RECOTILLET I., GIRET J.F. MOGUEROU P., MURDOCH J., PAUL J.J. , PERRET C., 2003, *Etude sur la mobilité des jeunes docteurs*, rapport pour le Ministère Délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, Céreq.
- BEDUWE C., 1994, « Mobilité géographique des étudiants diplômés, probabilités individuelles et effets structurels », *Formation Emploi*, n°48, pp.3-21.
- BOUDOUL J. ET FAUR J.-P., 1985, « Depuis 1975, les migrations interrégionales sont moins nombreuses », *Economie et Statistiques*, n°180, pp.11-21.
- BOUOYOUR J. et BRAHIMI A., 1998, « Migration inter-régionale des jeunes diplômés en France : essai de modélisation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp.281-300.
- BOUDON R., 1973, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1964, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1966, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.
- BROCARD M., HERIN R., JOLY J. (coord.), 1996, *Formation et recherche*, in *Atlas de France* dirigé par Brunet R. et Auriac F., Reclus, La Documentation Française, vol. 4.
- CARO P., MARTINELLI D., 2002, « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », *Bref*, n°186, Céreq.
- CARO P., 2003, « L'apport de la géographie à la relation formation emploi », *Formation Emploi*, n°84.
- CARO P., CUNEY F et PERRET C., 2003, « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », in *Géographie de l'école*, n°8, ministère de l'éducation nationale, pp.105-109.
- CAZENAVE P. ET GRAVOT J., 1986, « Aires d'attraction et structure spatiale du système universitaire », *Education et Formations*, n°8, pp.35-84.
- CUNEY F. 2001, « Les migrations des étudiants francs-comtois vers les Universités limitrophes », *Revue Images de Franche-Comté*, n°23, Besançon, pp.18-21.
- CUNEY F., PERRET C., ROUX V., 2003, « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », *Bref*, n°198.
- DATAR (dir.), 1998, *Développement Universitaire et développement territorial. L'impact du plan U2000 (1990-1995)*, Paris, La Documentation Française - DATAR.
- DRAPIER C., JAYET H., 2002, « Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France. Une comparaison selon le niveau de qualification », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp.355-376.
- DUMARTIN S., 1995, « Mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes », *Economie et Statistiques*, n°283-284, pp.97-110.

- FELOUZIS G., 2001, « Les délocalisations universitaires et la démocratisation de l'enseignement supérieur », *Revue Française de Pédagogie*, n°136, pp.53-63.
- FILÂTRE D. (dir.), 1997, *Université 2000 : les effets des implantations nouvelles*, Toulouse, rapport de recherche pour la DATAR, vol. 1 et 2.
- FILÂTRE D., 2002, « Les universités et le territoire : nouveau contexte, nouveaux enjeux », *actes du colloque RESUP « l'enseignement supérieur en question »*, LAPSAC – université Victor Segalen Bordeaux 2, 16-17 mai 2002.
- FREMONT A., HERIN R. et JOLY J., 1992, *Atlas de la France universitaire*. Paris, Reclus-La Documentation Française, Collection Dynamiques du territoire.
- GOURIEROUX C., 1989, *Econométrie des variables qualitatives*, Paris, Economica.
- MADDALA G., 1983, *Limited-dependant and qualitative variables in econometrics*, Cambridge, Cambridge University press.
- PERRET C., ROUX V., 2004, « La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ? », *Formation-Emploi*, n°87, pp.45-62.
- PIHAN J., 1998, « Les étudiants et leurs parents : cohabitation familiale et temps de déplacement », *Espace, Populations, Sociétés*, n°2, pp.181-198.
- SAINT-JULIEN T., 2003, « Les migrations des étudiants entre villes universitaires en France », in CIATTONI A. et VEYRET, Y. (dir.), *Les fondamentaux de la Géographie*, Paris, Armand Colin, pp.163-168.
- WOOLRIDGE J.M., 2002, *Econometric Analysis of cross section and panel data*, Boston, MIT Press.